

## FRAIS PER ASSURANTIEL\* - PLAN EPARGNE RETRAITE INDIVIDUEL (PERI)

Dernière mise à jour : Août 2024

Montant minimal de versement initial :	200 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	10 €

### FRAIS ANNUELS

#### FRAIS DE GESTION DU CONTRAT

Frais des supports	
Support Fonds EURO	0,90%
Support Unités de Compte	0,70%
Support Fonds Croissance	0,80%
Gestion pilotée ou standardisée	0,36% (uniquement sur la part en Unités de Compte) dans le cadre la gestion "Formule 100 % UC PROMEPAR)

#### FRAIS DE GESTION DES UNITES DE COMPTE

1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	2,10%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,77%
Fonds obligations (moyenne)	1,47%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,47%
Fonds immobiliers**** (moyenne)	2,35%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,74%
Fonds diversifiés (moyenne)	2,04%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,39%
2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Gestion Horizon Retraite	2,83%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45%
Gestion "Formule 100% UC PROMEPAR"	2,04%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,66%

#### AUTRES FRAIS ANNUELS

Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

### FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	Versements non prélevés : 2,50% Versements programmés : 0,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0,50%
Frais d'arbitrage	
<i>Proportionnels ou forfaitaires</i>	0,50%
<i>Nombre d'arbitrages gratuits par an</i>	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1% de l'épargne acquise à la date de transfert pendant les 5 années suivant l'adhésion
Frais sur les versements de rente	0,90%
Frais de rachat	0

NA : non applicable

\*Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*La catégorie « fonds immobiliers » inclut les OPC, les SCPI, les SCl et les SCCV.

PREPAR-VIE, filiale de la BRED Banque populaire, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 182 183 792 euros - Siège social : Immeuble Le Village 1 - Quartier Valmy - 33, Place Ronde - CS 90241 - 92981 Paris La Défense cedex  
Téléphone : 01 41 25 41 25 - 323 087 379 RCS Nanterre (LEI : 969500WDOCIF97N6D206).  
Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581\_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).